

MAÎTRISER LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE AVEC CHORUS PRO



INFORMATIONS PRATIQUES

DATES



STRASBOURG

Jeudi 4 novembre 2021
CCI CAMPUS 234 avenue de Colmar
(nb de participants limité à 10)



COLMAR

Jeudi 7 octobre 2021
CCI CAMPUS 4 rue du Rhin
(nb de participants limité à 10)

HORAIRES

De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Démarche pédagogique active et participative
- Alternance de séquences de formation théorique avec des exercices et des mises en situation sur ordinateur
- Chaque participant dispose d'un ordinateur

TARIF

Participation forfaitaire de 60 € TTC/personne

CONFÉRENCIER

Intervenant de la CCI Campus

PROGRAMME

La facturation électronique

- Contexte général
- Qu'est-ce que Chorus Pro ?
- Qui est concerné ?

Les différents modes d'accès à Chorus Pro

- Mode « Chorus Pro »
- Mode « API » ou mode « EDI »

Créer et gérer sa structure

- Créer un compte Utilisateur
- Gérer son compte Utilisateur
- Créer une fiche Structure (privée)
- Gérer une ou plusieurs Structures
- Activités du Gestionnaire

Les structures publiques

- Les identifier grâce à leur SIRET Chorus Pro (utilisation de l'annuaire électronique)
- Leur obligation de définir le cas échéant le « service » et le « numéro d'engagement »

Déposer et suivre ses factures

- Déposer une facture au format PDF
- Suivre le traitement de ses factures

Les factures de travaux (le cas échéant)

- Le cheminement spécifique des factures de travaux (acomptes mensuels, décompte définitif)
- Déposer une facture de travaux (entreprise principale, cotraitant, sous-traitant)
- Rôle de la maîtrise d'œuvre (MOE)



INSCRIPTION

PUBLIC

Tout adhérent ou membre correspondant dans l'obligation d'utiliser Chorus Pro pour déposer des factures.

PRÉREQUIS

Connaître l'environnement Microsoft Windows.